

**Le vingt-deux septembre deux mille seize, le conseil municipal de CHELIEU s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Max GAUTHIER, Maire.**

**Présents :** Max GAUTHIER, Bernard GONIN, Gilles LEHMANN, Véronique GANDIT, Gilles REBRION, Patrice DUBOSC, Jean-Luc GUILLAUD, Murielle COLLET-BEILLON, Etienne GUILLAUD-Patrick SERVOZ, Michel EMMENDOERFFER, Fabienne MANON, Martine GERMAIN,

Absente excusée: Christiane FUZIER qui donne pouvoir à Mr GONIN Bernard

Absente : Delphine TEILLON-ROJON

**Secrétaire de séance :** Véronique GANDIT

Approbation du compte-rendu de la dernière séance.

### **1- Transport périscolaires – centre de loisirs de Virieu**

Monsieur le Maire fait part que suite à un sondage à l'école, 12 enfants seraient intéressés pour bénéficier du transport scolaire le mercredi midi pour le centre de loisirs de Virieu. Une demande de devis a été faite aux cars Faure , cette dernière est obsolète.

Un minibus sera mis à disposition par la communauté de communes.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour une participation financière.

Mme Hélène CLERMONT, présidente de l'AFR, s'engage à recruter une personne pour conduire le minibus.

### **2 – Règlement Maison Pour Tous**

Il est fait part du règlement de la Maison Pour Tous à « des professionnels ». Voté à l'unanimité  
Délibération N° 2016-09-02

### **3 – Numérisation Mairie**

Monsieur le Maire fait part d'une obligation de dématérialisation de la comptabilité.

Le prestataire actuel a fait des propositions : 180 € pour le logiciel (investissement) – 180 €/ an de fonctionnement \_ formation de 300 €. – signature électronique 102 € pour 3 ans.

Ces offres ont été validées à l'unanimité.

### **4- Voirie**

M Rebrion informe que les derniers travaux effectués par l'entreprise Eiffage débiteront début Octobre.

La commande des panneaux de rue s'élève à 9570,15 €. Elle sera prise en charge par la communauté de communes et incluse au montant de voirie réservé à la commune de Chélieu.

### **5- Travaux bâtiments**

Les travaux d'accessibilité à l'école sont en cours. La peinture du secrétariat de la mairie a été refaite.

La déclaration de travaux pour l'agrandissement de la MAM sera déposée prochainement.

Le devis a été reçu pour la création d'un jeu de boule sur l'espace de jeux vers l'église, le long du mur de Mr BOURJAL. Montant du devis : 3828 € TTC – Le conseil valide.

### **6 – Finances**

Il convient de prendre une décision modificatives pour un virement de crédit soit retirer 6 000 € au chapitre 022 (dépenses imprévues) à ajouter au chapitre 12 (charges de personnels) Décision acceptée à l'unanimité. Délibération N° 2016-09-01

### **7- Communauté de Communes**

Monsieur le Maire fait part de la difficulté des anciennes communes de la CC « Virieu-Vallée de la Bourbre » dans l'exercice de la compétence « cantonnier ». Des discussions sont en cours pour tenter de trouver une solution « légale », notamment financière pour que ces communes ne soient pas lésées.

### **8- Divers**

Monsieur le Maire fait part d'une demande de Mr JOLY demeurant CHELIEU, président de l'association les « colombiers de Chartreuse » afin de pouvoir stocker des caisses de l'association dans la grange du bas. Demande acceptée.

La Mairie a acheté une sono portable.

Une formation premiers secours sera assurée au personnel de cantine et garderie.

### **9- Adjudication foncière**

Pour évoquer ce sujet M Le Maire demande au conseil de poursuivre la réunion à huis clos.

Approbation à l'unanimité.

Il est évoqué la vente sur saisie du tènement foncier B439.

A l'issue du débat il est convenu que le Maire pourra réunir un conseil municipal dans des délais permettant à la commune de faire valoir son droit de préemption si le montant de l'enchère est trop disproportionné avec la valeur supposée d'un tel tènement.

**Prochain Conseil Municipal jeudi 03 Novembre 2016 à 20h30**